

# l'écho de nos villages

Mercus  
Garrabet  
Amplaing  
Jarnat  
Croquié

BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

N° 78

2<sup>ème</sup> trimestre  
2021



L' incontournable  
moyen d'information communale.



# édito



## sommaire

### DOSSIER :

**L' incontournable moyen  
d'information communale**

>> p. 3 & 4

### HISTOIRE LOCALE :

**Le laitier et le garagiste**

>> p. 5 & 6

**ACTUS MUNICIPALITÉ,  
VILLAGES**

>> p. 7 à 12

**VIE SCOLAIRE**

>>>

**DÉLIBÉRATIONS DU CM**

>> p. 13 & 14

**ETAT CIVIL**

>> p. 14

**ASSOS INFOS**

>> p. 15 & 16

*Chers (es) administrés (es),*

*Lors de la parution du 1er numéro du bulletin municipal, le maire félicitait l'équipe qui en avait eu l'initiative. Il souhaitait qu'il perdure au fil du temps.*

*Ce moyen de communication est primordial pour le conseil municipal à plusieurs titres. Tout d'abord, il permet d'informer les administrés de l'avancement du programme pour lequel il a été élu, mais aussi pour transmettre des informations utiles à la vie quotidienne.*

*Prochainement, vous trouverez, sur le site internet de la mairie, l'ensemble des bulletins parus depuis l'origine.*

*Malgré les nouveaux réseaux de communication mis en place, vous êtes nombreux à lire avec plaisir ce document d'information glissé dans votre boîte aux lettres chaque trimestre, par quelques membres du conseil municipal volontaires, aidés parfois par des bénévoles.*

*Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent à la production d'articles et de photos avec une mention particulière à Yvette Lorenzo. Elle œuvre depuis de nombreuses années, sans relâche, afin que « l'écho de nos villages » se renouvelle tout en traversant les années. Grâce à son engagement, à son travail de documentation sur l'histoire des habitants ayant participé à la vie de nos villages, à ses recherches sur les événements marquants de la commune, les lecteurs trouvent toujours un article les intéressant.*

*A ce propos, si vous détenez dans vos archives personnelles des photos ou informations se rapportant à l'histoire communale, je vous invite à vous rapprocher de la commission « communication ».*

*Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter encore de nombreux anniversaires à « l'écho de nos villages ».*

*Patricia TESTA*

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



**La bibliothèque  
intercommunale de Mercus  
fermera ses portes  
du 1<sup>er</sup> au 31 août 2021  
inclus.**

Directeur de la publication :  
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :  
Mairie de Mercus, vie scolaire, vie  
socio-éducative et vie associative,  
habitants de la commune

Maquette, impression :  
IPS Imprimerie (09)

# « L'écho de nos villages » : l' incontournable moyen d'information communale .

Le premier « Echo de nos villages » a vu le jour en juin 2001, 3 mois après l'élection du conseil municipal.

Il est né sous la plume d'Eliane Graves. Elle en a assuré la rédaction avec brio, jusqu'à ce que le destin y mette un terme. Patricia Testa a alors pris les fonctions de rédacteur des numéros 48 à 63 inclus, relayée par Yvette Lorenzo.

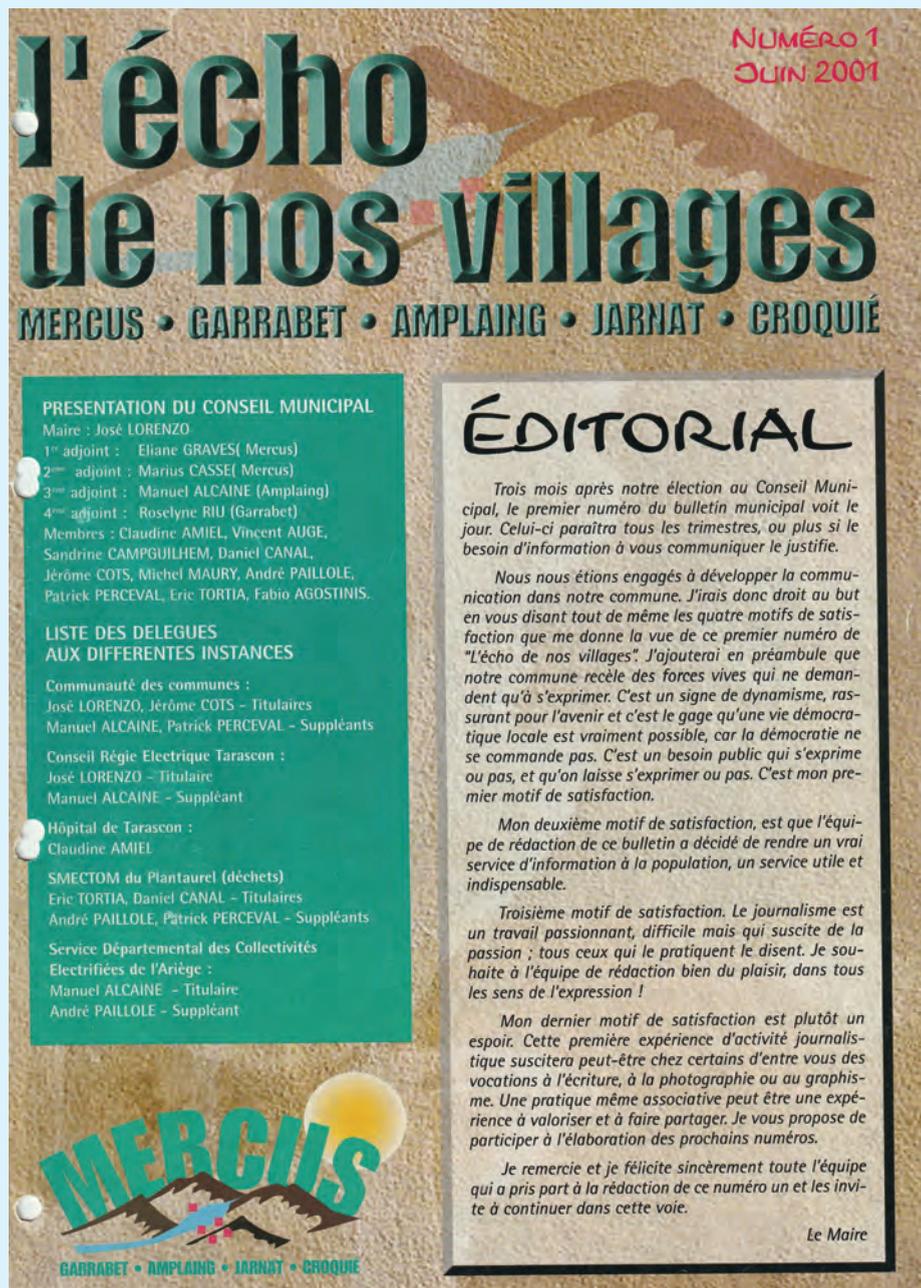
Témoin incontesté de l'actualité de notre commune, ce document d'information a évolué au fil des ans, tant sur le fond que sur la forme.

Tout d'abord édité mensuellement (du n°1 au n°15), il est devenu trimestriel à compter de 2005. Porté progressivement, de 4 à 8, le nombre de pages est passé à 12 dès le bulletin n° 50, puis à 16 en 2019.

Petit à petit, le contenu des articles s'est étoffé, de nouvelles rubriques sont apparues. La présentation de la couverture a été repensée en 2017.

Les textes des sujets évoqués dans le « dossier » sont variables. Ils vont du fonctionnement des institutions aux informations en matière de législation, en passant par la réglementation des services municipaux.

« L'histoire locale » a fait son entrée sur la pointe des pieds.



Écrite tout d'abord de façon épisodique, elle est devenue, en 2010, partie intégrante du bulletin. La participation active de certains d'entre vous (témoignages, prêts de photos) a permis à cette rubrique de prendre de l'ampleur. Pourrait-elle exister sans vous ?

Un temps écrite (entre 2015 et 2018) par Josette Richard, elle est redevenue, à partir du 2ème trimestre 2018, l'œuvre de la rédactrice, Yvette Lorenzo.

Une grande place est réservée à l'actualité de nos villages. Travaux, faits divers, conseils municipaux, état civil, informations d'ordre pratique .....et parfois quelques rappels à l'ordre en matière de civilité, y sont mentionnés.

L'école n'a pas été oubliée. Souvent ponctués du témoignage des enfants, les articles la concernant relatent les faits marquants de la « vie scolaire ».

Quant à la page « assos info », rédigée en s'appuyant sur les informations données par leurs responsables, elle retrace la vie des associations.

Votre attachement à « l'écho de nos villages » nous est précieux. Il nous pousse à l'améliorer.

Merci à tous.

"BIEN INFORMÉS, LES HOMMES SONT DES CITOYENS  
MAL INFORMÉS, ILS DEVIENNENT DES SUJETS".  
Alfred Sauvy

### commissions

**VIE SCOLAIRE :**  
Présidente : Liane GRAVES.  
Membres : Claudine AMEL, Jérôme COTIS,  
Roseline BUI, Sandrine CAMPOULHEM.

**TRAVAUX :**  
Président : Marius CASSE.  
Membres : Vincent AUGE, Michel MAURY,  
Patrick PERCEVAL, Daniel CANAL,  
André PAILLOLE, Fabio AGOSTINIS, Eric TORTIA.

**ENVIRONNEMENT :**  
Président : Manuel ALCANE.  
Membres : Vincent AUGE, Michel MAURY,  
Patrick PERCEVAL, Daniel CANAL,  
André PAILLOLE, Fabio AGOSTINIS.

**VIE ASSOCIATIVE :**  
Présidente : Roselyne BUI.  
Membres : Tracy TORTIA, Claudine AMEL,  
Patrick PERCEVAL, Jérôme COTIS,  
Sandrine CAMPOULHEM.

**FINANCES :**  
Président : Manuel ALCANE.  
Membres : Patrick PERCEVAL, Claudine AMEL,  
Fabio AGOSTINIS, Jérôme COTIS, Michel MAURY,  
Marius CASSE.

**OUVERTURE DES PLUS :**  
Président : Marius CASSE.  
Membres : José LORENZO, Manuel ALCANE,  
André PAILLOLE, Patrick PERCEVAL.

**REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE :**  
Président : José LORENZO.  
Membres : Manuel ALCANE, Marius CASSE,  
Patrick PERCEVAL, Vincent AUGE,  
Michel MAURY.  
Nom élus : José REBOLLO, Jacques CARREL, Alex MORENO, Roger BONNET.

### MERCUS

GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUE

### infos mairie

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Samedi matin de 9 h à 12 h  
Permanence de l'animateur le Maire sur Rendez-Vous : Mercredi et Vendredi après-midi.  
Tel. Mairie : 05 34 09 86 10  
Fax : 05 34 09 86 15.

**PRESTATIONS :**

- Photocopie : 1F la page
- Location ou prêt des salles municipales : (gratuite pour les habitants du village.)
- Tarif
- SAC de la Mairie : ..... 1 000 F
- Salle polyvalente : ..... 1 800 F
- Foyers Communaux
- Amplaing et Garrabet : ..... 500 F
- Pour tous CAUTION : 1 000 F + Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- Déchets Extra-ménagers :  
cité de la déchèterie Rte de Jarnat (Gravais, Bois, Déchets Verts, etc.)
- Distribution des sacs jaunes (tri sélectif)

### comités consultatifs

**Comité Travaux, Environnement, Vie Associative.** Les personnes intéressées peuvent se faire connaître dans les meilleurs délais, auprès du secrétaire de la Mairie, un nombre maximum de 12 personnes par comité consultatif, sera retenu avec de préférence une répartition de la représentation par villages.

Seul également créé un **comité consultatif des jeunes**. Si vous avez entre 10 et 18 ans et que vous souhaitez faire part de vos idées, de vos envies, de vos besoins en matière scolaire, culturelle et sportive, faites acte de candidature auprès du secrétaire de la mairie.

### personnel communal

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :**  
Mmes BABY Martine, LAFAILLE Pascale

**PERSONNEL TECHNIQUE :**  
Mme JARRE Jean-Marc  
CASSE Dominique, CHOUARBA Ali,  
SENGRIST Frédéric, GAROZ Angel,  
Mme BILLET Genevieve

**PERSONNEL DES ECOLES :**  
Mmes BODYER Bianche, TROUSSELLE Yvette,  
REBOLLO Magali

P 2

## ANIMATIONS

**9 JUIN**  
Fête des enfants (association des parents d'élèves) Moujctodo à midi avec animation musicale

**16 JUIN**  
Feu de la Saint-Jean à GARRABET (comité des fêtes de Garrabet)

**23 JUIN**  
Feu de la Saint-Jean à AMPLAING, avec repas (comité des fêtes d'Amplaing)

**30 JUIN**  
Feu de la Saint-Jean à MERCUS (comité des fêtes de Mercus)

**14 JUILLET**  
Fête de JARNAT (association de pétanque mercusienne) concours de pétanque et repas en soirée

**28, 29 et 30 JUILLET**  
Fête d'AMPLAING (comité des fêtes d'Amplaing)

**4 AOUT**  
Fête de CROQUE (association de pétanque croquoise) concours de pétanque et repas en soirée

**11, 12 et 13 AOUT**  
Fête de MERCUS (comité des fêtes de Mercus)  
Samedi 11 : concours de boules "lyonnaise"

**18, 19 et 20 AOUT**  
Fête de GARRABET (comité des fêtes de Garrabet)

**ASSOCIATION PETANQUE MERCUSIENNE :**  
Organisera pendant la période d'été, de juin à septembre, des concours tous les vendredis soirs sur les sites de Mercus et Amplaing.

### NAISSANCES :

- Sarah FABAUT née à Garrabet le 14 Janvier 2001
- Thomas, Nicolas, Eric CHALLEBOT né à St Jean de Verges le 22 janvier 2001
- Dylan DA COSTA né à St Jean de Verges le 28 Janvier 2001
- Saline Arlette, Anne Marie DURZ née à St Jean de Verges le 02 Février 2001
- Samuel, Antonio, Diego VILLEN né à St Jean de Verges le 07 Février 2001
- Thomas, François, Joseph LAFAILLE né à St Jean de Verges le 08 Avril 2001

### DECES :

- Mme Gilberte, Joséphine, Rosalie, THERY Veuve DA SILVA le 1<sup>er</sup> Février 2001
- Mme Marie-Louise, Madeleine, PORTET Veuve AMIC le 15 Février 2001
- Monsieur Benjamin MASTROPIOLLO le 23 mars 2001
- Mme Henriette AMEL le 24 mai 2001

### MARIAGE :

- Mademoiselle Nadia ABOELLI et Monsieur Saad BENAHIBA le 7 avril 2001

### INFORMATION CONCERNANT LE RAMASSAGE DES DECHETS

**TRI SÉLECTIF/CARTONS**  
La collecte est effectuée par le SMECYOM tous les MARDIS. La Mairie tient à votre disposition les sacs poubes à cet effet (jaunes).

**ORDURES MÉNAGÈRES :**  
- les VENDREDIS collecte à Amplaing ou les JEUDIS, collecte à Mercus et Garrabet. Ces ordures ménagères doivent être confondues dans un sac hermétique, puis déposé dans les conteneurs.

**DECHETS VERTS, ENCOMBRANTS**  
Tous les premiers et troisièmes LUNDIS de chaque mois, concernant les herbes et feuillages, conditionnés dans des sacs, pour les tranchages mis en fagot. Collecte effectuée par les Employés Municipaux.

Les déchets ne doivent être qu'à votre service au sein du ramassage.

**VERRE/PAPIER :** Il convient d'utiliser le relais vert (espace protégé) le plus proche de chez vous.

**PERRALEU UNIFORMEMENT :** Utiliser les bennes mises à votre disposition.

**LA DECHETTERIE COMMUNALE** route de Jarnat est à votre disposition pour les encombrants, déchets verts gravats, etc... La clé est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

**LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGÈRES ET EXTRA MÉNAGÈRES EST L'AFFAIRE DE TOUS**  
Aujourd'hui, c'est en consultant sur le comportement et la vision de chacun, qu'un respect des règles de civilité à l'égard de nos concitoyens à l'égard du terrain et pollution impacte sur le traitement des déchets.

P 4

P 3

### ROLE ET ATTRIBUTIONS DE LA MUNICIPALITE

**ENVIRONNEMENT :**

- Elle a la charge de la collecte et du traitement des déchets qu'elle peut gérer directement seule ou avec d'autres communes ou confier à une compagnie privée.
- Elle gère l'approvisionnement en eau courante soit directement soit en confiant la concession à des compagnies privées ou à des structures intercommunales.
- Routes (hors nationales et départementales), rucs, trottoirs, chemins lui appartenant et c'est elle qui doit les entretenir.

**CULTURE ET INSTRUCTION :**

- Elle est chargée de construire et d'entretenir les écoles maternelles et primaires.
- Elle finance cantines, garderies, centres de loisirs et activités extrascolaires.
- Elle peut construire et financer théâtres, cinémas, salles de spectacle.
- Elle construit et gère les bibliothèques, discothèques, médiathèques de prêt.

**SANTÉ :**

- Elle peut entretenir et financer des établissements de santé et d'aide sociale.
- Elle construit et gère la plupart des crèches.

**SPORT :**

- Elle construit et entretient la plupart des salles de sport et des stades et finance clubs et associations.

**URBANISME ET LOGEMENT :**

- Elle gère les permis de construire, les règlements d'urbanisme, le plan d'occupation des sols.
- Elle peut intervenir sur le logement en prêtant (sauf à bas prix) lors des transactions et en finançant des logements sociaux.
- Elle participe aux organismes HLM.

**VIE CIVIQUE :**

- Elle gère les listes électorales et organise tous les scrutins sous l'auspice de préfets ou députés.
- Elle gère l'état-civil et enregistre les naissances.
- Elle peut créer des services de police municipale.

**FUNÉRAIRES :**

- Elle tente d'attirer et de retenir les entreprises par des allègements de taxe professionnelle (dont elle perçoit l'essentiel).
- Elle perçoit l'essentiel de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

**RECREATION :**

- Elle gère et délivre les autorisations pour les marchés forains et toutes les manifestations sur la voie publique.
- Elle, sous forme partie de ses compétences. Elle gère souvent avec les communes voisines et en confie la concession à des compagnies privées ou semi-publics.

**EGLISES ET CIMETIERES :**

- Elle possède les lieux de culte construits avant 1906 et doit les entretenir.
- Elle gère et possède les cimetières.

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, cet espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

## le laitier Louis Arseguel

### La laiterie de Garrabet

En 1932, Louis Arseguel créa à Garrabet, son entreprise laitière, qu'il dénomma « la laiterie du Pic des Trois Seigneurs », en référence à un sommet pyrénéen.

Le lait issu de la traite quotidienne faite par les éleveurs, était recueilli dans des bidons. La collecte journalière se faisait à l'aide d'une carriole tirée par un cheval, remplacés au fil du temps par un véhicule automobile.

Le fruit de cette collecte était en partie revendu à des particuliers domiciliés sur Tarascon, notamment à la cité « Péchiney » de Sabart. Les produits de la laiterie étaient fabriqués avec le reste.

A partir de 1951, pour répondre aux besoins liés à l'essor de l'entreprise, Louis se voit contraint de recruter 5 salariés, tous domiciliés dans les communes environnantes. En 1955, outre l'équipe fondatrice, le personnel se compose désormais, d'un fromager, deux manœuvres, d'un employé chargé de la collecte, et d'un mécanicien chaudronnier, Ce dernier, fort habile, créait des outils de production en transformant des ustensiles récupérés à la campagne.

Parallèlement, Marie, son épouse, devient fromagère et Simone, leur fille, apprentie -beurrière avant d'être affectée aux livraisons. Aimé, leur fils, intègre à son tour l'entreprise familiale tout d'abord en qualité de stagiaire, puis d'ouvrier de 1957 à 1960

Quelques années plus tard, les villages de Montoulieu, Arignac, Arnavé et Saurat viennent agrandir la zone de collecte.

Trois produits sont fabriqués : le beurre mis de façon manuelle en tablettes de 125 gr et 2 sortes de fromage à pâte pressée non cuite. Fabriqués uniquement avec du lait de vache, la quasi-totalité de ces derniers est expédiée aux halles de Paris et de Marseille. Seule une petite partie d'entre eux sera réservée à la clientèle locale. Au fil du temps, l'entreprise développe son activité avec la vente de fromages provenant d'autres régions de France : le cantal, et le gruyère des Alpes.

Afin de rentabiliser au mieux son entreprise, Louis installe une porcherie non loin de la laiterie. Ainsi, le petit-lait, auquel on ajoutait de la farine, nourrissait les cochons (environ une centaine). Arrivés à l'âge adulte, ils étaient vendus au charcutier de Tarascon.

Devant la diminution de la production de lait, compromettant les volumes de fabrication de fromage et de beurre, l'entreprise ferme ses portes en janvier 1965.

Pour Louis et Marie Arseguel, c'est la fin d'une vie laborieuse dédiée essentiellement à l'amour de leur travail.

Le bâtiment existe toujours à Garrabet, l'enseigne se dessine encore sur ses murs.



Merci à Aimé Arseguel,  
et à Florence Denjean Massat  
et ses parents pour l'aide apportée.



**Le Garage de Mercus**

## Louis Canal un garagiste polyvalent

Durant la trentaine d'années qui ont suivi la fin de la guerre 39/45, Louis Canal a exercé sa profession de mécanicien dans son garage situé en bordure de la Route Nationale 20, (actuellement avenue Irène Joliot Curie). Une pompe à essence amovible complétait cet atelier de mécanique qui faisait penser à la caverne d'Ali Baba, tant il était achalandé en pièces détachées de tout genre. Toujours prêt à dépanner, ce garagiste hors pair faisait le bonheur de tous à une époque où les commandes en ligne n'étaient pas d'actualité.

Ouvriers ou apprentis étaient recrutés parmi la main d'œuvre locale. Avec leur aide, il assurait l'entretien ou la réparation de tous les véhicules, et surtout des vélos et mobylettes, principaux moyens de locomotion à cette époque-là.

Au fil du temps, Louis a diversifié son activité. Il est devenu tout à la fois plombier, maçon, électricien, couvreur. Certains riverains de la rue dite « de la gare » lui doivent la réalisation du balcon de leur maison d'habitation. Il a également effectué des travaux dans les bâtiments communaux, parmi lesquels, la réfection du toit de l'église de Mercus.

Au début des années 50 il a ouvert, face au garage, le « café de la Gare » (aujourd'hui détruit). Hélène, son épouse, et Christiane, sa fille, en assuraient le fonctionnement. Ce commerce ferma ses portes au milieu des années 60.

Les plus âgés d'entre nous se souviennent encore de Louis Canal, figure emblématique du 20ème siècle qui a cessé toute activité professionnelle en 1976.

Merci à Jean-Marc Canal pour les renseignements fournis et le prêt de photos ainsi qu'à sa famille.



## Commémoration

Une cérémonie commémorative du 8 mai, présidée par Madame le Maire, entourée de conseillers municipaux et de portes drapeaux, s'est déroulée devant chacun des Monuments aux Morts de la Commune.

Le message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, lu par Madame le Maire, rappelle la « joie bouleversée, qui emplit les cœurs » en ce 8 mars 1945, sans pour autant en oublier les « villes ruinées » et les « vies dévastées ». Il rend hommage au dévouement des « résistants de l'intérieur », aux combats des armées françaises et des armées alliées, et à la lutte des Forces Françaises Libres. « Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise » telle est la phrase qui termine cette poignante missive.



La journée Nationale de la Résistance a été célébrée devant le Monument érigé au lieu-dit « Brougues », le jeudi 27 mai. Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Sénateur, le C. Départemental, le Président de la Com. Com, les Associations et Fédérations Nationales et les porte-drapeaux, dont celui de la commune, étaient présents.

Messages, dépôts de gerbes, sonnerie aux Morts, minute de silence, le protocole a été respecté, et les gestes barrières appliqués. La Marseillaise a clôturé chacune de ces cérémonies, d'autant plus émouvantes qu'elles se sont déroulées en comité restreint.



### Info pratique

#### Vaccination Covid 19.

En France, la situation épidémique semble s'améliorer. Toutefois, le virus circule toujours.

Dans le but d'assurer notre protection, les scientifiques préconisent la vaccination, ouverte à toutes les personnes de + de 12 ans. L'accord parental est requis pour les mineurs.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à nous.

L'une d'entre elles consiste à s'inscrire par le biais d'internet (doctolib), dans l'un des centres de vaccination situé près de chez vous.

Toutefois, si vous ne détenez pas le matériel nécessaire pour cette pratique, ou si vous ne n'arrivez pas à obtenir un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter la Mairie, une aide vous sera apportée.

Prenez bien soin de vous.

<https://doctolib.fr>

### Info économique

#### Besoin d'évasion ?

Florent Larnaudie domicilié à Amplaing, propose à la location (journée, week-end ou semaine) une marque de motos de légende.

Alors, si, tout comme lui, vous êtes passionné de ce mode de transport, et si vous souhaitez sillonner les routes de l'Ariège au guidon de l'une d'entre elles, n'hésitez pas à le contacter :

☎ 06 52 37 92 75

Ou bien rendez-vous sur le site : <https://www.ariegeraidmoto.com>



actus  
municipalité

## Madame le Maire s'adresse à VOUS

*Le confinement arrive à son terme.*

*Pas à pas, la liste des restrictions imposées par les directives gouvernementales, s'amenuise, laissant entrevoir le retour à une vie normale pour tous.*

*L'été s'installe, prometteur de jours meilleurs et de vacances bien méritées.*

*Cependant, le virus n'a pas disparu... Continuons à appliquer scrupuleusement les gestes barrières. Protégeons-nous les uns les autres. Espérons que la vaccination nous aidera à lutter contre cette pandémie. Restons confiants.*

*Bonnes vacances à tous*

*P. Testa*

### Elections Départementales

Le binôme formé par J. Eychenne et Ph. Pujol a été élu pour siéger au conseil départemental de l'Ariège.

Résultats du 2<sup>ème</sup> tour de scrutin à Mercus-Garrabet

- inscrits : 933

- votants : 404

- blancs : 14

- nuls : 16

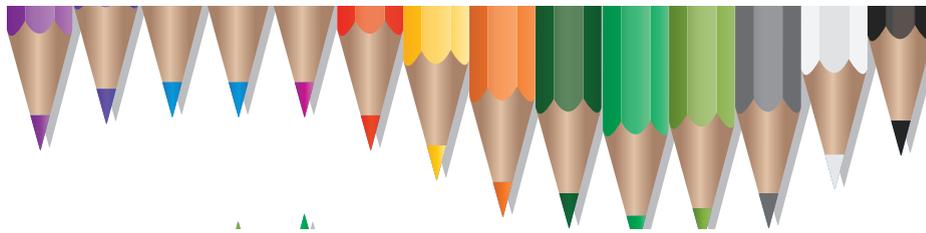
- exprimés : 374

- B. Alvarez/N. Denjean Sutra : 100 voix

- J. Eychenne / Ph Pujol : 274 voix



7



## La Vie Scolaire

### La grande lessive des Jardins suspendus

**Les enfants des écoles de la commune ont participé à l'opération « La grande lessive ». « Les jardins suspendus », tel est le thème, cette année, de cette exposition éphémère d'œuvres d'enfants.**

Les élèves de l'école d'Amplaing, ont accroché leurs réalisations à la clôture de la cour de récréation.

A travers ces quelques lignes, ils nous livrent leurs impressions.

J'ai bien aimé colorier les fleurs et dessiner les arbres. Rosa

J'ai bien aimé ce jardin suspendu, ça m'a plu parce que j'ai aimé colorier. Baptiste

C'était bien de participer parce que à la fin c'était beau. J'ai aimé les accrocher au grillage. Julia

Je suis heureuse d'avoir montré mon dessin au village d'Amplaing. Eudoxie

J'ai aimé faire le jardin suspendu parce que j'aime dessiner. Enzo

J'ai bien aimé faire le dessin d'un jardin suspendu, c'est trop bien. Ari

C'était bien de participer à la grande lessive, ça m'a plu d'af-

ficher nos dessins, c'était beau. Leny

Ce qui m'a plu dans ce jardin, c'est quand j'ai utilisé les pinceaux feutres. Widad

J'ai bien aimé quand on a dessiné. James

J'ai bien aimé colorier les fleurs et les bâtiments pour la grande lessive. Margaux

J'ai aimé faire le jardin suspendu parce que j'ai aimé faire les fleurs. Nawale

J'ai aimé dessiner des fleurs. Yanis

J'ai aimé accrocher mon dessin et le faire pour participer à la grande lessive. Nathan

J'ai aimé ce jardin suspendu, colorier le jardin et un immeuble avec des fleurs au balcon. Batiste

J'ai bien aimé la grande lessive parce que je pouvais dessiner des plantes. Emilio

Les jardins suspendus sont trop beaux. Carl

J'aime dessiner les fleurs en rose à la grande lessive et je veux le montrer à tout le monde. Hikma

J'ai aimé le thème de la grande lessive, les jardins suspendus. Marlon

Je suis content d'être sur le journal. Yan

J'ai aimé les jardins suspendus. Les dessins sont beaux. Manale

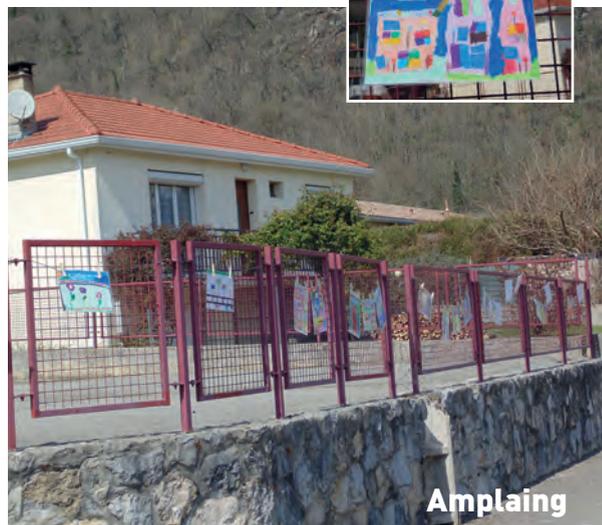
J'ai aimé faire le dessin et aussi le suspendre. Je suis à côté de Rosa. Aby

A Mercus, les créations des enfants des classes CE1 et 2 ont été suspendues place Jean Jaurès, sur un fil tendu entre les platanes.

Bravo et merci aux jeunes artistes, et à toutes les personnes qui ont participé à cette exposition.



Mercus



Amplaing

## Les risques de l'été

La belle saison s'installe, amenant dans son sillage son lot de risques liés à notre vie quotidienne

### La canicule

Ces quelques précautions élémentaires visent à vous protéger des effets néfastes découlant de la canicule.

. Buvez le plus possible (eau, jus de fruit environ 2 l/jour) et mangez normalement. Ne consommez pas d'alcool et évitez les efforts physiques intenses.

. Ne restez pas en plein soleil et évitez de sortir aux heures les plus chaudes.

. Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur, profitez de la fraîcheur nocturne pour la ventiler.

. Pensez aux jeunes enfants, aux bébés, aux malades et aux personnes âgées : leur proposer régulièrement de l'eau en petite quantité.

. Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage.

. Si la chaleur vous met mal à l'aise, demandez de l'aide à un parent ou voisin.

. Si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels, demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

En cas de malaise appelez le 15

- Pour plus d'informations :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr @ #canicule

### Piscines privées

Les piscines privées (familiales, réservées à des résidents, de gîtes ruraux ...) très prisées durant la belle saison, peuvent être source d'accidents parfois dramatiques.

Aussi, il est obligatoire que les propriétaires de telles structures installent au moins l'un de ces 4 équipements :

- . Barrière de protection,
- . Système d'alarme sonore (alarme d'immersion informant de la chute d'un enfant dans l'eau, ou alarme périmétrique signalant l'approche d'un enfant du bassin),
- . Couverture de sécurité,
- . Abri de type véranda recouvrant intégralement le bassin.

L'équipement doit être installé dans les piscines privées dont le bassin est totalement ou partiellement enterré

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent, pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

### Le moustique « Tigre »

Des éléments caractéristiques permettent de différencier le « moustique tigre » des autres espèces de moustiques... Il mesure moins de 1 cm, son corps et ses pattes sont noirs et blancs, ses ailes ne portent pas

de points sombres.

Vecteur potentiel de maladies, il vit au plus près de chez nous et se déplace peu.

Quelques précautions à prendre pour éviter son développement :

- . Vérifier le fonctionnement de l'écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, regards, caniveaux et drainages),
- . Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants, déchets verts...),
- . Videz ou retournez les matériels de jardin ou jouets laissés à l'extérieur,
- . Entretenez régulièrement les piscines et bassins, et évacuez l'eau retenue sur les bâches,
- . Couvrez les récupérateurs et réserves d'eau (voile moustiquaire, ou simple tissu ...),
- . Videz souvent (au moins une fois par semaine) les soucoupes sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs,

Petite astuce ! Mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conserveront l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres. ...

## Incivilité

**Courant mai, une barrière délimitant le parking de la place Jean Marie Saurat à Amplaing, a été détériorée.**

**Un incident sans gravité, me direz-vous.**

**Certainement, si ce n'est que le (la) responsable, que nous qualifierons d'indélicat(e) n'a pas signalé les faits à la Mairie. Il (elle) laisse ainsi les frais de réparation à la charge de la collectivité.**

**Oubli, totale indifférence ?**

**Manque de courage ?**

**Guidé (e) par sa conscience, peut-être fera-t-il (elle) amende honorable en se faisant connaître ?**

**Mieux vaut tard que jamais !!!!**





### Le site Internet de Mercus-Garrabet est cours de préparation.

Une page y est réservée aux associations et aux professionnels (entreprises, commerces, professions libérales, artisans...) de la commune.

Une lettre d'information a été adressée aux intéressés au cours du mois de Mai dernier.

Vous venez de créer une entreprise, une association ? Suite à

un oubli de notre part, que nous vous prions d'excuser, vous n'avez pas reçu ledit courrier ? Soyez rassuré, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire parvenir à la mairie, dans les meilleurs délais, les renseignements suivants :

- dénomination de l'entreprise ou de l'association,
- nom du responsable,
- adresse,
- n° de téléphone,
- adresse électronique,
- lien site internet.

Cette démarche peut être effectuée

- par courrier adressé à :  
Mairie  
à l'attention de la commission  
« communication »  
Place Jean Jaurès -  
09400 MERCUS-GARRABET

- par courriel : [communication@mairie-mercus-garrabet.fr](mailto:communication@mairie-mercus-garrabet.fr)

## travaux



Tennis : Réaménagement du club house



Création d'une rampe d'accessibilité conduisant au cours extérieur



Après



Avant

Sécurisation  
du chemin  
qui mène  
au camping



Avant

Création  
d'un parc  
de jeux  
à Amplang



Après

**Le budget primitif**, voté chaque année avant le 15 avril, fixe le montant des dépenses pouvant être réalisées durant l'exercice, et mentionne les recettes attendues. En cours d'exercice des décisions modificatives peuvent venir le modifier.

## Le budget principal

Il a été voté le 12 avril 2021 par le Conseil Municipal. Il détermine les dépenses et les recettes de la Commune.

### Section « Fonctionnement »

Les dépenses sont liées à la gestion courante et régulière de la commune.

Les recettes proviennent en grande partie des dotations de l'Etat et des Impôts locaux.

### Section « Investissement »

#### Dépenses

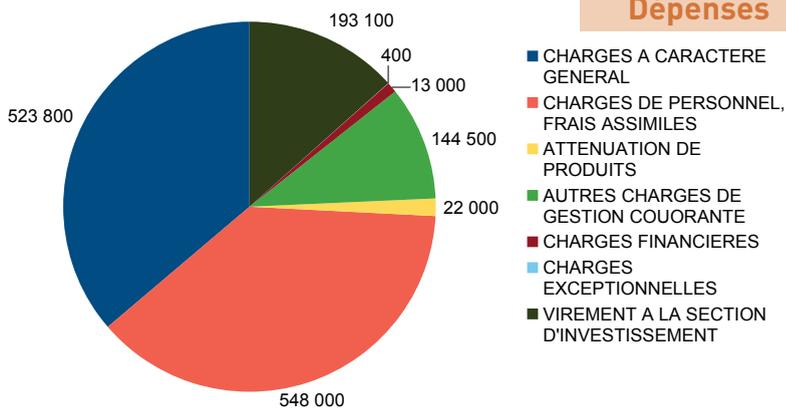
Les acquisitions, équipements ou travaux de moyenne envergure sont inscrits dans les postes budgétaires « Immobilisations corporelles » et « Immobilisations incorporelles » (hors opérations).

Les réalisations et équipements de grande importance, font l'objet d'une « Opération » qui peut s'étaler sur plusieurs années.

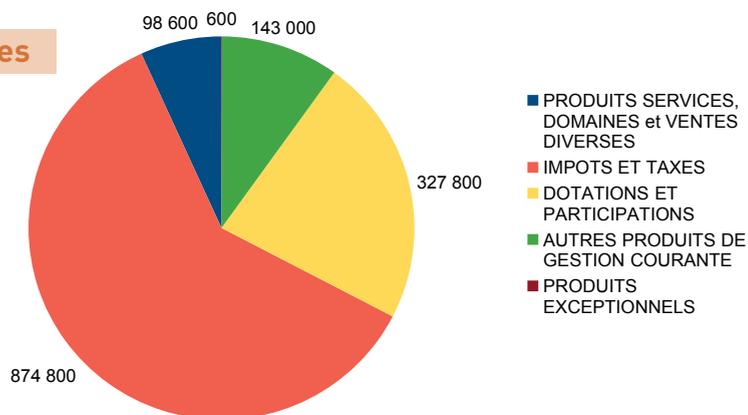
#### Recettes

Le « Fonds de Compensation de la TVA » (FCTVA), Taxe Locale d'Équipement (TLE), et « Excédents de fonctionnement capitalisés » assurent la majeure partie des recettes. Elles peuvent être complétées par les subventions allouées par les institutions publiques (Europe, Etat, Région, Département ...) et autres organismes publics. Demandées par la Commune, elles apportent de l'aide au financement de certaines opérations.

## FONCTIONNEMENT

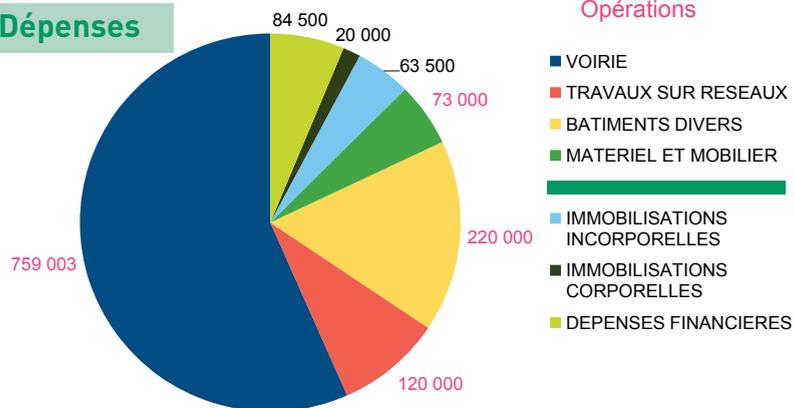


## Recettes

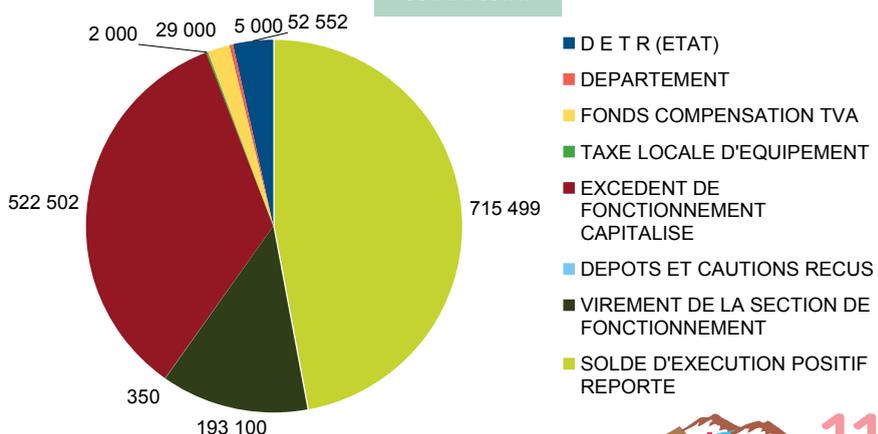


## INVESTISSEMENT

### Dépenses



### Recettes



Deux « budgets annexes » soumis au vote du Conseil Municipal, ont été mis en place pour permettre la gestion de certains services locaux. Ils fixent notamment le prix à payer par leurs utilisateurs et prévoient les frais à engager pour l'aménagement des lieux ou sites abritant ces services.

Ils s'équilibrent à la somme de :

**- Maison de santé pluridisciplinaire**

Fonctionnement : 85 791 € - Investissement : 136 276 €

**- Zone artisanale de « Barry »**

Fonctionnement : 140 296 € - Investissement : 120 882 €

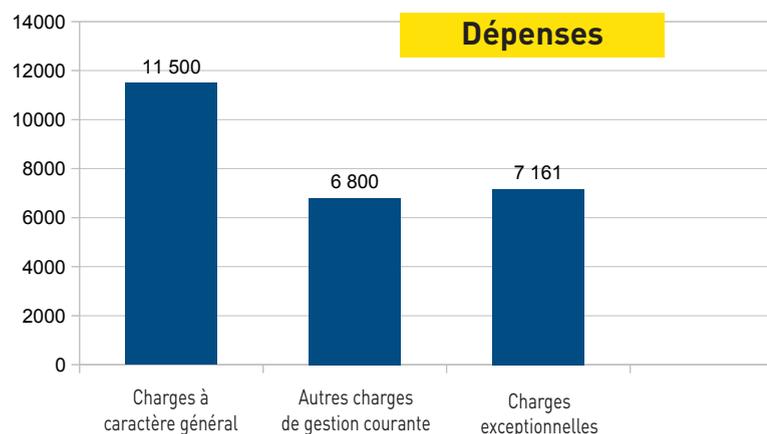
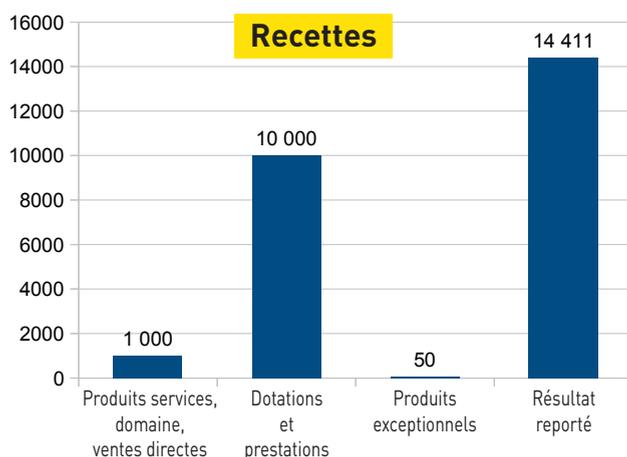
## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) établit un budget primitif voté par le Conseil d'Administration.

Les recettes proviennent essentiellement de la subvention octroyée par la Commune auxquelles s'ajoutent une partie des ventes des concessions des cimetières et occasionnellement les dons (mariage, baptême républicain...).

Les dépenses concernent essentiellement les aides apportées aux familles nécessiteuses, le colis et la journée récréative offerts en période de Noël aux plus âgés d'entre nous (sous certaines conditions).

Le budget primitif de l'exercice 2021 a été voté le 10 mars 2021. Composé uniquement de la section « Fonctionnement », il s'équilibre à la somme de 25 461 €.



## Régie Municipale d'Electricité

La Régie Municipale d'Électricité de Mercus-Garrabet, Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) est une régie à personnalité morale et à autonomie financière. Le 6 avril 2021 Patricia TESTA, Présidente du Conseil d'Administration, a soumis le budget primitif 2021, au vote de ce dernier.

Il s'équilibre à la somme de 857 207 € pour la section « Exploitation » et à 199 707 € pour la section « Investissement ».

Les recettes proviennent essentiellement du produit de la vente d'énergie aux abonnés (particuliers et professionnels) complétées occasionnellement par les aides financières attribuées par les organismes publics lors d'importants travaux d'investissement.

Les dépenses sont liées à l'exploitation, l'entretien et le développement du réseau d'électricité Haute Tension et Basse Tension.

# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



## Séance du 3 mars 2021

### - Transport scolaire

Prolongation de la délégation de transport scolaire donné par le conseil régional jusqu'au 31/08/2022. Voté à l'unanimité.

### - ZA de Barri

. Prorogation de la convention signée en 2014 avec ONF pour le lot n°11, dans les mêmes conditions (1 643,95 €/mois) jusqu'au 31/12/2025. Voté à l'unanimité.

. Signature d'une convention de location avec l'entreprise SOCA concernant la parcelle n°12. Durée de la convention : Mars 2021 – Février 2024. Montant du loyer : 1 800 € /an ré-indexable. Approuvé à l'unanimité.

### - Plan de prévention des risques naturels

Des réunions publiques pourront se tenir. Impossibilité dans l'immédiat d'en prévoir la date. Le calendrier sera établi en fonction de la situation sanitaire.

### - Questions diverses

- Problème évoqué par Christophe Alauzet, concernant le remboursement des repas avec délai de carence de 3 jours. La commission scolaire et les délégués de parents d'élèves étudieront la question.

- Philippe Caraud exprime son contentement pour le service ALAE actuel et le système de sécurité mis en place dans le cadre du plan Vigipirate.

- Sébastien Rouget expose les soucis rencontrés lors de l'encaissement des chèques concernant le paiement de la cantine. Madame le Maire explique que le recouvrement est fait par le trésor public. La mise en place à la prochaine rentrée scolaire du e-ticket cantine (achat en ligne) devrait solutionner ce problème.

- Sébastien Rouget signale le mauvais comportement de certains enfants lors du transport scolaire.

- Christophe Gonçalves donne le compte rendu de la réunion de la commission communication et promotion du territoire de la communauté des communes.

- Germain Ramirez fait état d'un projet de convention avec la communauté des communes concernant les chemins de randonnées.

## Séance du 26 mars 2021

- Approbation à l'unanimité des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2020 (Madame le Maire ne participe pas au vote)

### - Commune

#### Section fonctionnement :

Dépenses 1 158 902,26€ / Recettes : 1 681 404,69€

#### Section investissement :

Dépenses : 495 632,21€ / Recettes : 651 687,71€

### - Maison de santé pluridisciplinaire :

Dépenses de fonctionnement : 4 960,17€

Dépenses d'investissement : 430 732,48€

### - ZA De Barri :

#### Section fonctionnement

Dépenses : 3 475,08€ / Recettes : 4 408,02€

#### Section investissement

Dépenses : 6 666,68€ / Recettes : 18 939,81€

### - Vote des taxes locales :

Les compléments d'information concernant le recouvrement des taxes ayant été fournis tardivement, le vote des taxes sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### - Ouvrage RTE : convention de servitude

A l'unanimité, le conseil municipal décide de signer une convention avec RTE pour lui permettre de réaliser le remplacement de 2 supports pylônes. Réalisation des travaux prévue au cours du 2ème semestre 2021.

### - Questions diverses

- Signature d'un devis avec ONF pour travaux de curage.

- Enlèvement par ONF des anciennes protections posées autour des plantations. Coût de l'opération : 3 206,50 €.

- Défense contre l'incendie. Coût de l'étude confiée à ONF : 948 €.

- Vitesses excessives dans les rues du village. Problème récurrent. Étude de pose de ralentisseurs demandée pour l'ensemble de la commune.

- compte rendu de l'A.G. du SMDEA par Auguste Pereira et des conseils de classe par Germain Ramirez.

- G. Flores rappelle que les travaux réalisés à Garrabet rue Ensegalas ainsi que la réalisation d'un parking chemin Fontvielle sont terminés.

## Séance du 12 avril 2021

### Affectation des résultats de l'exercice 2020

#### - Budget communal :

Excédent de fonctionnement reporté affecté en recettes d'investissement : 522 502,43 €  
Excédent d'investissement reporté affecté en recettes d'investissement : 715 499,77€  
Approuvé à l'unanimité.

- Budget Maison de santé pluridisciplinaire :  
Déficit de fonctionnement reporté affecté en dépenses de fonctionnement : 14 098,48€  
Déficit d'investissement reporté affecté en dépenses d'investissement : 119 276,68€  
Approuvé à l'unanimité.

#### - Budget Maison de Z.A. De Barri :

Excédent de fonctionnement affecté en recettes de fonctionnement : 932,94€.  
Excédent d'investissement affecté en recettes d'investissement : 12 273,13€.  
Approuvé à l'unanimité.

### - Budgets primitifs 2021

Le conseil municipal décide que la liste des associations auxquelles la commune verse des subventions sera identique à celle de 2020.

#### - Commune

Section fonctionnement : équilibrée à la somme de 1 444 800 €.

Section investissement : équilibrée à la somme de 1 520 000 €.

Approuvé à l'unanimité.

#### - Maison de santé pluridisciplinaire

. Section fonctionnement équilibrée à la somme de 85 791 €.

. Section investissement équilibrée à la somme de 136 276 €

Approuvé à l'unanimité.

#### - Z.A. De Barri

. Section fonctionnement équilibrée à la somme de 140 296 €.

. Section investissement équilibrée à la

somme de 120 882 €.

Approuvé à l'unanimité.

#### - Vote des taxes

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pratiquer aucune augmentation sur le taux des taxes foncières (bâti et non bâti)

En conséquence, le taux communal des taxes foncières est de 91,23% pour le bâti et de 22,62% pour le non bâti. Ce dernier cumulé avec le taux appliqué par le département est de 43,77 €.

Approuvé à l'unanimité.

#### - Jurés d'assises

Le tirage au sort de 3 jurés d'assises a été effectué à l'aide des listes électorales.

#### - Questions diverses

. Les devis concernant le projet de défense contre l'incendie, avec création d'une piste

ont été établis. Montant total des travaux estimé : 93 497 €. Des aides financières seront démantées aux institutions concernées.

. Le matériel informatique a été renouvelé dans sa totalité.

. Auguste Pereira, conseiller municipal, donne le compte rendu de la réunion du SMECTOM. Ce dernier a annoncé

. la fermeture des postes « déchets verts » en avril 2021

. les « sacs jaunes » seront remplacés par des bacs courant 2022

. la collecte des déchets verts, et l'utilisation du « grappin » ne se feront plus dès juin 2021

. Concernant les branchages, un dispositif sera mis en place avec l'aide du SMECTOM : Ils seront broyés sur une zone de contention située sur la commune.

## Etat Civil

### NAISSANCES

02 avril 2021 : Teyla GOTTI PUJOL

04 avril 2021 : Carla, DE FREITAS

*Félicitations aux heureux parents*

### DECES

18 mars 2021 : Francisco ALVES

14 avril 2021 : Bernadette AUGÉ née FOURNIÉ

23 avril 2021 : Lucio GAROZ

2 juin 2021 : Antonin CANAL

Sincères condoléances aux familles endeuillées.

## AAPPMA du tarasconnais

Placée sous la présidence de Christophe Monlong, l'association de pêche du tarasconnais vient de créer en son sein une école dédiée aux enfants de 9 à 14/15 ans.

Lenka et Yohan, animateurs diplômés d'État et guides de pêche, initient les jeunes aux diverses techniques : « au coup », « du feeder », « au leurre », « à la mouche » et « au toc » avec appâts naturels et nymphes artificielles.

Les séances d'apprentissage « à thème » sont dispensées tous les mercredis après-midi et 2 samedis par mois toute la journée.

C'est ainsi que 7 membres sur les 12 que compte la structure, se sont retrouvés samedi 29 mai sur le remarquable site du lac du Mercus. Le beau temps étant de la partie, ils ont pu s'adonner pleinement à ce sport détente qu'ils affectionnent. Les poissons capturés ont immédiatement été remis dans leur milieu aquatique.



A midi, un pique-nique a réuni tout ce petit monde dans une ambiance amicale et joyeuse.

Vers 17 heures, chacun a rejoint son domicile, en pensant déjà à la prochaine sortie.

Renseignements et inscriptions :  
Christophe Monlong  
06 82 20 43 30

## Animations

### Balade contée

Dans le cadre du festival du conte de Saurat, le réseau de lecture du pays de Tarascon (LAD) organise une balade contée à Mercus, le mercredi 21 juillet 2021.

Cette soirée ouverte à tous (petits et grands) sera animée, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, par Claire Oulié et Louise Doyen.

. Participation gratuite . Inscriptions :

- bibliothèque intercommunale de Tarascon ☎ 05 61 66 13 74

- [spectaclesetcontes.org/festival-2021/lad](http://spectaclesetcontes.org/festival-2021/lad)

. Départ Place Jean Moulin (près de la bibliothèque) à 20 h 30



Une réunion de concertation s'est tenue en mairie entre la commission « vie associative » et les présidents des comités des fêtes.

Ces derniers jugent les règles sanitaires imposées par les directives gouvernementales, difficiles à appliquer au cours des fêtes locales.

Ces règles étant susceptibles d'évoluer en fonction de la situation, il est donc préférable de ne prendre aucun engagement, pour les semaines à venir, auprès des professionnels. Aussi, afin de préserver la santé de tous, aucune fête locale ne se déroulera durant l'été 2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

## La pétanque mercusienne :

On rencontre très souvent dans le milieu associatif des figures pittoresques. Dotées d'une personnalité remarquable, elles laissent une marque indélébile au sein de l'association dont elles font partie.

Jean-Marc Canal, secrétaire, a souhaité honorer certains pétanqueurs emblématiques. Par leur comportement facétieux, ils ont fortement contribué à la renommée de « la Pétanque Mercusienne », tout en portant haut les couleurs de notre Commune.

« Le moment est venu de rendre hommage à nos anciens licenciés "historiques" qui ont fait les beaux jours de notre club. Ils écumaient les concours des alentours en faisant souvent l'attraction.

Le premier d'entre eux, Jean-Claude Builles, bon pied bon œil, malicieux, un brin "chambreur", était un infatigable pointeur, toujours prompt s'il fallait en "taper" une ! (boule). Également investi au sein du bureau, il était préposé aux grillades des concours nocturnes du vendredi qu'il ne manquait sous aucun prétexte. Se muant en chanteur virtuose pour animer les soirées ou lors de la fête de Croquié, il faisait se lever les foules. Quant à Roger Amiel, "la truite" pour tout un chacun, il n'a fréquenté que le club de Mercus où il est

le plus ancien licencié. Toujours filou mais appliqué et accrocheur il ne lâchait jamais rien. Il a remporté quelques beaux concours notamment du côté d'Arnavé lors de parties mémorables. Avec son compère Pierrot Canal, ils faisaient perdre leur sang-froid aux adversaires en moins de deux : palabres interminables pour savoir si "tu tires" ? ou "je pointe" ? ou le contraire, aller et retour du rond au cochonnet, discussion avec le public et j'en passe... Il venait encore il y a peu jeter quelques boules. Enfin, n'oublions pas Freddy Dos Ramos. Toujours fidèle au club, il était un excellent « pointeur » et « ti-

reur », adepte des concours du village. Il faisait souvent équipe avec Georges Duponta, également ancienne figure du club. Freddy avait remporté le DRACIR en 2002, récompensant le joueur du club le plus régulier et le plus méritant sur une saison.

Qu'ils soient remerciés avec tous les autres non cités, pour leur fidélité et leur implication à la vie de la pétanque mercusienne. »

